



Conseil directeur
Point 11

CL/187/11h)-R.1
30 septembre 2010

RAPPORTS SUR DE RECENTES REUNIONS SPECIALISEES DE L'UIP

**h) SEMINAIRE REGIONAL SUR LE CONTROLE PARLEMENTAIRE DANS LE DOMAINE DE LA
SECURITE EN AFRIQUE DE L'OUEST**

(Dakar, Sénégal, 21-22 septembre 2010)

1. L'Union interparlementaire et le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées - Genève (DCAF) ont organisé les 21 et 22 septembre 2010, en coopération avec l'Assemblée nationale du Sénégal et avec le Parlement de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), un séminaire régional sur le contrôle parlementaire dans le domaine de la sécurité et de la défense en Afrique de l'Ouest, qui s'est tenu à Dakar. Ce séminaire faisait partie d'une action conjointe de l'UIP et du DCAF sur le long terme, visant à ce que les parlements, en particulier leurs commissions de la défense et de la sécurité, contribuent davantage à la gouvernance du secteur de la sécurité dans le monde.

2. Le séminaire a porté sur les principes généraux du contrôle parlementaire ainsi que de leur application dans le contexte africain. Il y a surtout été question des éléments ci-après, pour améliorer les performances des parlements :

- ▶ éthique parlementaire et transparence;
- ▶ intégration des questions de genre;
- ▶ bonnes pratiques pour les commissions parlementaires (commissions de la défense et de la sécurité, commissions du budget, du renseignement, etc.); et
- ▶ mécanismes et approches pour un contrôle budgétaire plus efficace du Parlement.

3. Ont participé au séminaire des membres du Parlement de la CEDEAO, notamment son président, ainsi que des parlementaires des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Mali, République démocratique du Congo, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

4. Après les remarques liminaires des représentants de l'UIP et du DCAF; ainsi que du Président de la Commission de la défense et de la sécurité de l'Assemblée nationale du Sénégal, M. Mamadou Bamba Ndiaye, la réunion a été ouverte officiellement par le premier Vice-Président de l'Assemblée nationale du Sénégal, M. Iba der Thiam, et le Président du Parlement de la CEDEAO, M. Mahamane Ousmane.

5. Différents parlementaires de la région et représentants d'institutions spécialisées, telles que le Réseau africain du secteur de la sécurité, ont fait des présentations. Le Président de la Commission permanente des affaires politiques, de la paix et de la sécurité du Parlement de la CEDEAO, M. Balado Manu, a apporté un éclairage régional aux débats. M. Sango Patekile Holomisa, membre de la Commission permanente de la démocratie et de la gouvernance du Forum parlementaire de la SADC (Communauté de développement de l'Afrique australe) a fait un exposé sur les enseignements tirés du renforcement du contrôle parlementaire en Afrique australe.

6. Le rapporteur du Séminaire était M. Mamadou Bamba Ndiaye. Les participants ont recommandé, notamment, la création d'un mécanisme de consultation et de coopération entre les commissions parlementaires nationales de la défense et de la sécurité d'Afrique de l'Ouest et le renforcement des liens entre ces commissions et le Parlement de la CEDEAO. Il a par ailleurs été souligné, dans les conclusions, qu'il était nécessaire de mieux comprendre ce que les parlements d'Afrique de l'Ouest pouvaient apporter, individuellement, à l'action sécuritaire. Pour ce faire, il a été proposé de réaliser une étude comparative sur la législation en place dans la région en matière de sécurité ainsi que sur le fonctionnement et le travail des commissions parlementaires concernées.